

Pour une nouvelle université

Autor(en): **Rivier, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **43 (1985)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-139294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Pour une nouvelle université*

Dominique Rivier,
*Institut de physique expérimentale,
Université de Lausanne*

PRÉAMBULE

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la grande majorité des universités d'Europe a passé par une succession de changements, — tantôt d'échelle, tantôt de structure, tantôt de substance — dont le nombre et l'ampleur n'ont cessé de croître jusqu'au début de la dernière décennie. Certains de ces changements ont été brusques et manifestes, imposés qu'ils furent pour la plupart sous la menace de la violence ou de la pression de l'idéologie. D'autres ont été moins visibles, qui se sont traduits dans une lente évolution des mentalités et des comportements au sein de la communauté universitaire.

Ainsi, à celui qui veut bien prendre quelque recul afin de se placer aux échelles du siècle et du continent, les universités d'Europe paraissent avoir subi comme une profonde mutation, laquelle n'atteint pas seulement l'institution académique proprement dite — ses objectifs, ses voies et sa population — mais aussi l'ensemble de son environnement proche ou lointain, et singulièrement ses liens avec l'Etat et la communauté qui l'entretiennent.

Manifestement, cette mutation est le contrecoup des transformations que la prospérité et l'idéologie socialiste ont provoquées au sein des civilisations d'Occident. Celles-ci marchent vers une gigantesque société de masse et de consommation au sein de laquelle les disparités de culture et de classes s'estompent pour ne laisser que des degrés de niveau de vie, soumis aux fluctuations de la fortune et du marché.

Or, faut-il le rappeler: dans l'Europe d'avant-guerre, l'université était une institution coulée dans un modèle datant du début du XIX^e siècle — avant la révolution industrielle — tributaire de conceptions étroitement liées au type de société hiérarchisée qui caractérisait encore cette époque. Institution élitaire dans un monde élitiste, l'université avait alors pour tâche d'éduquer et de former une élite de la culture et du caractère plutôt que du savoir et du pouvoir.

Dès lors se pose la question simple : face aux exigences croissantes — et parfois contradictoires — des Etats et des sociétés d'aujourd'hui et de demain, les universités d'Europe sont-elles fondées à s'accrocher à un modèle vieux bientôt de deux siècles?

Les éclatants succès remportés pendant plus de cent cinquante ans par les universités animées du souffle de Humboldt et Newman peuvent-ils aujourd'hui encore servir de caution à ce modèle? On peut en douter d'autant plus que, depuis plusieurs décennies, l'opportunisme politique et le laxisme académique lui ont fait subir maintes déformations qui ne laissent pas d'en compromettre les vertus.

* Ce texte propose une traduction abrégée et remaniée de la conférence prononcée par l'auteur sous le titre « Die Universität an der Wegscheide » le 8 mai 1985 à l'Université de Graz.

D'où l'objet des réflexions qui suivent: ne convient-il pas de forger à neuf un modèle pour l'université de la fin du XX^e siècle? Un modèle se réclamant des valeurs permanentes qui sont la raison d'être de l'institution certes, mais un modèle qui incite l'université à tenir le rôle qui doit être le sien dans l'Europe de demain.

2. DU DÉCLIN DE L'UNIVERSITÉ TRADITIONNELLE À L'UNIVERSITÉ DE MASSE

Jusqu'au début de ce siècle, la tâche principale de l'université moderne était de donner leur *formation de base* aux pasteurs, aux avocats, aux magistrats, aux maîtres secondaires, aux médecins et aux ingénieurs dont la communauté avait besoin. Et c'était l'affaire de l'université seule car pour cela le pouvoir politique s'en remettait largement aux professeurs, n'attachant que relativement peu d'importance à l'activité de recherche des enseignants.

Les choses ont changé avec la Deuxième Guerre mondiale: dès lors sciences et techniques de pointe attirent l'attention des politiques et militaires, s'imposant à eux comme d'excellents moyens pour gagner des batailles non seulement militaires, mais économiques et sociales: les universités deviennent les nouveaux arsenaux du pouvoir. Simultanément, l'élévation du niveau de vie permet à la majorité des enfants d'accéder à l'enseignement secondaire qui est toujours l'antichambre de l'université. Celle-ci se trouve ainsi largement ouverte aux masses proliférantes des bacheliers: l'enseignement supérieur accessible à tous entre dans la réalité des faits. Et c'est pourquoi dès 1960, les programmes politiques font de l'expansion matérielle des universités une priorité quasi absolue, répondant à deux objectifs particulièrement populaires: hausser le niveau de vie et démocratiser la société. C'est l'époque à laquelle *l'Université de masse* s'impose déjà dans l'imagerie des politiques comme le moteur par excellence qui devrait conduire les peuples vers le bonheur.

Flattées par l'attention soudaine que leur portent les politiques, les universités ne sentent pas le danger: c'est l'époque du «bigger is beautiful». D'ailleurs, le destin de l'institution se trouve toujours dans les mains des conseils des facultés, véritables clubs livrés aux périls de la cooptation, laquelle met à rude épreuve la force de caractère de professeurs. Pour éminents qu'ils soient, ces messieurs ne restent pas toujours insensibles aux attraits d'un certain mandarinat, aux perspectives des chasses gardées, aux avantages matériels de consultations grassement rétribuées, plus crûment aux tentations du pouvoir.

En tant qu'institution, l'université n'existe que dans l'assemblée des professeurs, le Sénat, auquel la loi impose de se réunir une à deux fois l'an pour se prononcer gravement sur des choses futiles et futilement sur des choses graves. Porte-parole du Sénat, le *rector magnificus* est un professeur, éphémère *primus inter pares* dont l'autorité se mesure à la qualité de son discours: annuelle et académique. Ainsi, corps sans tête, institution sans politique, l'université traditionnelle subit l'expansion que lui imposent la société et l'Etat pour se transformer graduellement en université de masse. Avec quelque vingt ans de recul, les conséquences *générales*¹ de cette transformation sont à ce jour manifestes:

¹ Cette baisse *générale* de la qualité *moyenne* n'empêche pas que l'on observe par contraste une *hausse de cette même qualité* dans tel secteur bien localisé de l'Université, par exemple là où la forte personnalité d'un maître l'emporte encore sur les effets de masse.

1. une baisse de la qualité *moyenne*¹ des enseignants et des étudiants, contrepartie inévitable de la croissance non contrôlée des effectifs ayant entraîné des recrutements hâtifs.
2. la multiplication et le compartimentage des savoirs, suite d'une spécialisation précipitée des enseignements et des recherches. C'est la « babélisation » de l'université : de spécialiste à spécialiste, on se comprend de moins en moins et l'on s'ignore de plus en plus.
3. une baisse de la qualité *moyenne*¹ du contenu des enseignements, conjuguée à une dégradation du style des études : on multiplie à n'en plus finir les enseignements « utiles » ou « dans le vent », qu'il faut ensuite « rationaliser », distribuer et contrôler comme dans une école secondaire.
4. une baisse de la qualité *moyenne*¹ du contenu de la recherche, conséquence aussi de la prolifération, de la spécialisation et de la technicité croissantes des savoirs.
5. un effondrement de la dimension éthique dans la formation des étudiants. A l'origine unie dans l'ardeur, la rigueur et la sympathie indispensables à la quête du vrai, du beau et du bon, la communauté des maîtres et des élèves se disloque en groupes de pression antagonistes, voire en syndicats livrés aux visées partisans de leurs meneurs.
6. une balkanisation du pouvoir et des responsabilités, accompagnée d'un enchevêtrement inextricable dans les mécanismes de fonctionnement de la machine universitaire. Naguère partagé entre l'Etat et les professeurs, le pouvoir et les responsabilités sont à ce jour répartis sur les autorités politiques, les hiérarchies bureaucratiques, les conseils de coordination (entre l'Etat et l'université ou entre les universités), sans parler de la pléiade des organes internes issus de la démocratisation et de la participation, eux-mêmes empêtrés dans la multitude des commissions plus ou moins paritaires. Prisonnière de ses perfectionnements administratifs sans fin, l'institution universitaire ne réagit que fort lentement aux situations nouvelles et se révèle sans ressort lorsqu'il importe de prendre des initiatives : lassitude, résignation, repli sur soi finissent par l'emporter.

Telle est, sommairement esquissée, l'inquiétante réalité de l'université contemporaine en Europe. Est-ce bien là l'institution qui, il y a vingt ans à peine, paraissait devoir apporter « le bonheur à la société postindustrielle » ? Certes, toutes les universités n'en sont pas au même stade. Mais c'est pourtant le même sentiment qui domine partout : morosité impuissante devant la bureaucratie qui nivelle, désillusion sans espoir quand la réflexion et le jugement cèdent le pas à l'ordinateur et au règlement.

3. DE LA NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE UNIVERSITÉ

Pour beaucoup, le tableau qui vient d'être brossé doit paraître exagérément sombre, d'autant plus qu'il laisse dans l'ombre les « grandes conquêtes » des réformes entreprises il y a une trentaine d'années : l'enseignement supérieur accessible à tous, la démocratisation de l'université, la participation des étudiants et des « corps auxiliaires », enfin l'augmentation spectaculaire du nombre des diplômés de l'université. Seulement voici : en définitive, à qui servent cet enseignement supérieur accessible à tous, cette université démocratisée, cette

¹ Cf. note de pied de la page précédente

participation panacée et cette multitude de diplômés, si l'institution qui réalise ces miracles a perdu l'essentiel de sa crédibilité, au point qu'elle éveille le scepticisme et la méfiance chez un nombre croissant de nos contemporains?

Que ce soit en France, au Royaume-Uni, en Italie, en Allemagne ou même en Suisse, que cela vienne du monde de l'économie, de la technique, de la politique ou encore de la science, toujours plus nombreuses sont les voix qui, ouvertement, critiquent les universités. Que leur reproche-t-on en somme? D'enseigner des choses sans rapport avec la réalité de la vie, de faire de la recherche de seconde qualité, de mettre sur le marché des diplômés médiocres sinon inutilisables, de dilapider l'argent des contribuables, bref, de ne pas répondre aux grands espoirs que tout le monde avait fondés en elles il y a une trentaine d'années, lorsque l'Etat avait ouvert ses coffres pour encourager leur expansion. Tantôt on les accuse de ronronner, de s'enliser, d'être incapables de s'adapter aux changements, tantôt on leur fait grief de ne plus préparer ces hommes dont la société a le plus grand besoin: des pasteurs convaincants, des magistrats intègres, des maîtres exaltants, des médecins dévoués, des chefs d'entreprise... entrepreneurs.

Il faut être doué d'un solide optimisme pour ne pas voir combien la situation des universités est aujourd'hui menacée. Considérez plutôt ce qui vient d'arriver au Royaume-Uni, longtemps considéré comme le paradis de l'enseignement supérieur: en l'espace de quelques années, le budget global dont disposent les universités s'est vu réduit *d'un cinquième* [sic] environ, ce qui a notamment entraîné le licenciement de nombreux professeurs.

Enfants gâtés des Etats et des contribuables pendant les années de la grande expansion, les universités d'Europe continentale pourraient bien connaître à leur tour une période de disgrâce politique, marquée non seulement par la pénurie mais aussi par de douloureuses amputations.

Y a-t-il une issue à cette situation? Certains pensent qu'il faut la chercher dans un surplus de «rationalisation» de l'université. L'objectif est d'une part de réduire les coûts de la machine académique, d'autre part de lui trouver de nouvelles sources de financement, par exemple en «vendant» à l'extérieur les services scientifiques, techniques ou culturels de ses instituts.

Sans nier l'intérêt à court terme de ces tentatives, je suis d'avis qu'elles sont insuffisantes voire dangereuses à long terme. Le mal dont souffrent les universités n'est pas le manque de moyens. Il est beaucoup plus profond et tient au fait que, nonobstant les réformes entreprises ces trente dernières années, le modèle sur lequel l'institution universitaire se fonde est suranné au point qu'il n'est plus possible de l'adapter aux exigences des temps présents et futurs.

Comment faire pour sortir de ce qui apparaît comme une impasse? Le plus simple est de chercher à répondre aux questions qui naturellement viennent à l'esprit:

Que doit attendre de ses universités l'Europe de la fin du XX^e siècle? Y a-t-il un type d'université qui puisse répondre à cette attente?

Bien évidemment, vouloir connaître ce que sera l'Europe de demain tiendrait de l'utopie. En revanche, il n'est pas impossible de dégager dès maintenant certaines tendances qui marqueront cette Europe.

Un premier courant va dans le sens de l'élargissement du champ d'action de chaque individu et favorise l'épanouissement de la personne: la médecine prolonge la vie, la technique raccourcit les distances et l'ordinateur accumule les connaissances immédiatement disponibles. Mais il est un second courant, plus fort encore, qui va dans le sens opposé. Du fait que la liberté de chacun s'arrête là où s'exercent celles des autres, aux prodigieuses possibilités d'évasion de l'individu correspondent les non moins prodigieuses possibilités d'intrusion des autres. Et ce contre-courant ne cesse d'être alimenté par l'intervention de l'Etat providence agissant au nom des «intérêts supérieurs de la société».

Ainsi, tout se passe comme si, au fur et à mesure que croît la liberté potentielle de l'individu, sa liberté réelle diminue. Or, s'il devait s'avérer impossible de sauvegarder quelque part une place de liberté suffisante, où puisse se développer l'esprit d'ouverture et d'anticipation, où puisse naître le nouveau, c'est l'Europe avec tous ses peuples qui seraient menacés dans leur existence, spirituelle puis matérielle. Ce que les Etats et les individus de demain doivent sauver à tout prix, c'est *un espace de liberté pour l'esprit, réalité pensante*.

Mais qui donc pourrait prendre cette responsabilité sinon l'université? Faut-il le rappeler: *établir un espace de liberté pour l'esprit*, c'est précisément la vocation originelle de l'université telle qu'elle s'impose au Moyen Age à Bologne ou à Paris, telle qu'elle se perpétue plus tard à Oxford et à Cambridge, telle qu'elle ressurgit pleine de force en Allemagne et au Royaume-Uni, au début du XIX^e siècle, sous l'impulsion de Humboldt et Newman notamment.

Mais cela n'est pas suffisant. Pour combattre les dangers du collectivisme, du nivellement des esprits et de l'abaissement des mœurs, l'Europe de demain n'aura pas seulement besoin d'un espace de liberté pour la réalité pensante. Pour défendre cet espace il lui faudra des hommes de jugement et de courage. Des hommes dont l'âme soit assez sereine pour sentir les dangers qui le menacent, assez perspicaces pour en discerner les causes, assez courageux pour dénoncer ces causes où qu'elles se trouvent, assez entreprenants pour conduire le combat pour la liberté. Or, former ces hommes, vigilants pas seulement sur le plan de l'intelligence mais aussi sur celui de la morale, dévoués non seulement à leurs proches mais aussi à leur pays — former ces hommes de jugement et de courage — qui d'autre que l'université pourrait en assumer la tâche? Voilà qui ramène au second terme de la vocation de l'université telle que la concevaient déjà Newman et Humboldt: *former des hommes de caractère et d'action*.

J'entends ici certains de mes lecteurs protester: «Mais ce que vous demandez, c'est le simple retour à l'université du XIX^e siècle! Et cela n'a aucun sens puisque la société et le monde ont complètement changé depuis bientôt deux siècles!» L'argument ne résiste pas à l'examen, car il confond vocation et modèle.

Réaffirmer le bien-fondé de la vocation originelle de l'université, en cette fin du XX^e siècle, comme l'ont fait de leur temps Humboldt et Newman, ce n'est pas prôner le retour à l'université du XIX^e siècle — pas plus que Newman et Humboldt ne prônaient le retour à l'Université de Bologne ou d'Oxford du XIII^e siècle! C'est au contraire affirmer la nécessité de forger pour l'université un *nouveau modèle* qui lui permette de remplir sa vocation au sein de l'Europe de la fin du XX^e siècle.

4. DE LA «NOUVELLE UNIVERSITÉ»

Quels devraient être les traits principaux de ce nouveau modèle d'université, de cette «nouvelle université»? Voici à ce sujet quelques suggestions.

Commençons par ce qu'on peut appeler *les activités principales de l'université*. Étroitement dépendantes de sa vocation originelle, ces activités ne sauraient changer beaucoup par rapport à ce qu'elles sont à ce jour. Il s'agit de les situer à neuf dans le monde présent ou futur. Consolider la connaissance pour la transmettre dans *l'exercice* de l'enseignement; approfondir et enrichir la connaissance dans *l'exercice* de la recherche; éprouver la connaissance dans le service aux autres. La nouvelle université devrait veiller à maintenir les liens étroits entre ces trois activités, car chacune d'elles peut avoir un effet libérateur pour les deux autres.

L'esprit de recherche, par exemple, contraint le maître à reprendre constamment la matière de son enseignement: «l'esprit de recherche» tend ainsi à libérer l'enseignement des entraves de la routine, comme à dégager son contenu des contingences de temps, de lieu, de langage ou de personne. Symétriquement, «l'esprit d'enseignement» pousse le maître à incorporer à son exposé classique le meilleur des acquis de la recherche: l'esprit d'enseignement tend ainsi à dégager de sa gangue la «substantifique moelle» de la recherche, la libérant des contingences de lieu, de temps ou de langage liées au chercheur ou à son équipe. D'un autre côté, «l'esprit de service» aux autres — qu'il s'agisse des membres de la communauté universitaire, ou de la communauté tout entière — oblige de confronter les savoirs entre eux, face à d'autres exigences de la personne ou de la collectivité. Ainsi l'esprit de service aux autres, qui veut mettre les savoirs de l'université à la disposition des autres, doit commencer par les dégager des entraves de l'abstrait, de la technique ou tout simplement du jargon.

L'exigence de liberté, essentielle à l'université nouvelle, a d'autres conséquences encore, singulièrement en ce qui concerne *le cadre de l'enseignement et de la recherche*. Il en est de l'université comme de la famille: les hommes y exercent leur influence davantage par leur comportement que par leur discours. Chacun de nous garde avec reconnaissance le souvenir de ces rares instants durant lesquels, par une sorte d'échange mystérieux entre celui qui donne et celui qui reçoit, une parcelle de savoir, un éclair de connaissance sont passés du maître à l'élève ou de l'élève au maître. Pour cette sorte de miracle il faut le climat de loyauté et de confiance que seul le dialogue peut instaurer. Ce n'est pas celui d'un amphithéâtre de 500 personnes, et encore moins celui d'une séance de télévision, en direct ou par vidéo-cassette! L'université nouvelle doit réserver une place prépondérante à ces lieux de dialogue que sont les séminaires et les instituts.

Encore pour satisfaire à la même exigence de liberté, la nouvelle université doit ménager d'autres places de libre échange, singulièrement entre maîtres et élèves de savoir distinct et de formation différente. Aussi bien pour les personnes que pour les savoirs, *le dialogue* reste la meilleure voie pour sortir des ornières divergentes de la spécialisation. Et dans cette tâche difficile entre toutes qui consiste à restaurer le dialogue entre les savoirs et les cultures, la nouvelle université devrait pouvoir compter sur ses facultés de théologie et philosophie, afin qu'elles reprennent leur rôle de serviteur et de guide.

Ainsi, rassembler à l'intérieur des mêmes murs une diversité suffisante de savoirs pour les faire dialoguer entre eux demeure un trait constitutif de la nouvelle université.

Directement dépendant du respect de la nature et la dimension de l'homme, les exigences qui précèdent ont des conséquences immédiates sur *la nature et la dimension* de la nouvelle université: celles-ci doivent rester à l'écart de certaines exubérances et en deçà de certaines bornes. Pour un environnement politique, économique ou social donné, il devrait donc exister ce que l'on peut appeler «une composition et une dimension optimales de l'université». A l'art et au talent du Prince de les trouver!

Une troisième caractéristique de la nouvelle université concerne *le statut de son personnel, enseignant et chercheur*. Une institution dont la vocation est de servir une société en rapide évolution comme la nôtre ne peut travailler librement si, dans les faits, engager une personne pour six mois revient à l'engager pour la vie, ou en tout cas jusqu'à l'âge de la retraite!

La nouvelle université doit donc pouvoir embaucher et licencier quelle que soit la conjoncture économique, politique ou sociale. C'est pourquoi autour d'un noyau d'enseignants stables et bénéficiant de la sécurité de l'emploi — les deux tiers de l'effectif total, par exemple — il faut une couronne d'enseignants (de haute qualité aussi) engagés sur une base contractuelle — pour deux ans ou trois ans, par exemple — avec la possibilité pour eux soit de retourner dans l'institution d'où ils seraient venus, soit de bénéficier, en cas de licenciement, du même dédommagement qu'un cadre supérieur. Ce type d'organisation aurait le mérite supplémentaire d'encourager à la fois la mobilité des enseignants et la meilleure sélection de ceux-ci. Une sélection qui, dans la nouvelle université, devrait reposer non seulement sur des critères de compétence pédagogique et scientifique, mais aussi de caractère, d'éthique et de culture. Même s'il est doublé d'un pédagogue doué, l'éminent spécialiste ne suffit pas pour faire *un maître*.

Enfin, il est un point central dans la constitution de la nouvelle université: c'est la nécessité de la doter d'un vrai *gouvernement*, suffisamment stable, qui lui soit propre et qui soit conduit par un chef véritable, un recteur à poigne.

Cela signifie pour ce gouvernement le devoir de veiller à la formation d'une politique de l'université, notamment d'une politique de recrutement des professeurs et de leurs collaborateurs, d'une politique d'admission des étudiants, politiques donnant une juste place au talent, à la volonté d'exceller et la force de caractère. Cela signifie aussi pour ce gouvernement: vouloir et pouvoir veiller à l'application de cette politique, non par la contrainte ou la tracasserie administrative, mais par la persuasion qui entraîne l'adhésion *libre* des personnes. Cela signifie enfin pour le gouvernement et son chef le devoir de négocier avec les bailleurs de fonds la subvention ou le budget global de l'université, ce qui implique pour lui la capacité d'intervenir auprès des ministres, des services de l'Etat, des partis politiques, des autorités régionales ou locales.

Pour mener à bien ces tâches difficiles, le gouvernement de l'université doit pouvoir s'appuyer sur *un conseil d'administration* constitué de personnalités indépendantes et dont l'autorité soit reconnue — l'équivalent du «*board of trustees*» des universités américaines. C'est notamment à ce conseil qu'il appartient de désigner le recteur, dont le mandat doit être renouvelable.

Tels sont, brièvement esquissés, quelques-uns des traits de cette nouvelle université — de cette *université libre*. Elle se distingue de la plupart des institutions traditionnelles par le vouloir et le pouvoir, francs et avoués, d'exceller à tous les échelons, autant chez les maîtres

que chez les élèves, aussi bien dans l'exercice de l'enseignement et de la recherche que dans le service aux autres.

5. UN DÉFI À RELEVER

«On ne change pas la société par décret» rappelle opportunément le livre d'un brillant sociologue de notre temps². Ce qui est vrai de la société l'est encore davantage de l'université. Il ne faut donc nourrir aucune illusion sur la possibilité d'infléchir les universités d'aujourd'hui vers ce que j'ai appelé — faute d'un meilleur terme — la nouvelle université ou l'université libre.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille baisser les bras. L'histoire de l'Europe montre que le renouveau de l'université n'arrive pas nécessairement par la transformation des institutions existantes, mais aussi par la *création*, à côté de celle-ci, de *nouvelles universités*. A ce jour, aucun obstacle insurmontable ne paraît s'opposer à ce que, au sein d'un système existant d'établissements d'enseignement tertiaire, l'on crée une ou deux universités du nouveau modèle.

Cela d'autant plus que, considérées sous l'angle de la formation professionnelle ou de la promotion sociale, les universités actuelles rendent d'évidents services.

Au surplus, à une époque où, même en Suisse, le nombre des étudiants ne va plus nécessairement croître indéfiniment, la concurrence inévitable qui s'établirait entre la nouvelle université et les institutions existantes pourrait profiter à tout le monde, maîtres et étudiants compris³.

Reste la question de savoir *qui* devrait prendre l'initiative de la création puis la charge de cette nouvelle université. S'il n'est pas exclu, s'il est même souhaitable que, dans la conception du nouveau modèle, l'initiative parte d'hommes ou de femmes à l'œuvre dans les universités, l'expérience montre que, laissées à elles-mêmes, ces universités ont une peine énorme à se réformer. Les mécanismes de défense y sont décidément trop puissants.

Mais là encore, l'histoire est riche d'enseignements: le plus souvent, ce furent le Prince ou l'Evêque, la Cité ou l'Etat qui jouèrent le rôle décisif dans la création des universités.

Certes, les temps ont changé: princes, évêques et cités ont d'autres préoccupations. A leur défaut en cette fin du XX^e siècle, il reste aux *Etats* à prendre leurs responsabilités dans la restauration nécessaire d'une université libre. Ce que des princes et des évêques ont réussi au Moyen Age, ce que certains despotes éclairés des temps modernes sont parvenus à réaliser, est-il vraiment impossible que des gouvernements d'Occident, soi-disant défenseurs de la liberté, le tentent avec succès?

Ou bien faudra-t-il attendre que, enfin conscients des dangers que l'absence d'universités libres fait peser sur leur avenir, de grandes entreprises privées ou leurs chefs, ces princes du monde contemporain, relèvent le défi? Nul doute qu'ils en seront capables.

² Michel Crozier: *On ne change pas la société par décret*. Grasset, Paris, 1979.

³ Une des caractéristiques du système d'enseignement supérieur actuel en Suisse est que, sous la peur viscérale du *numerus clausus*, les jeux combinés de la coordination, de la subvention et du consensus politique ont pratiquement supprimé toute concurrence entre universités. Cela n'est pas nécessairement un bien.